

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

PORTRAIT HOUE-PAYS BOULAGEOIS

Imaginons ensemble la mobilité de demain

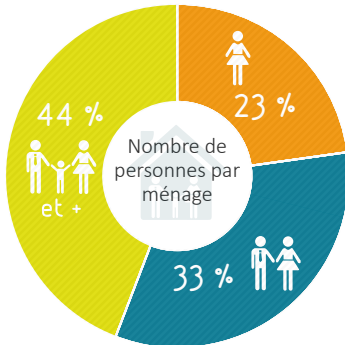


Qui sont les habitants ?

Un échantillon de 321 personnes et de 253 ménages enquêtés dans la Communauté de Communes du Pays Boulageois sur leurs pratiques de mobilité un jour de semaine (du lundi au vendredi).

Les habitants de la Houve n'ont pas été enquêtés, la fusion de leur territoire avec la Communauté de Communes du Pays Boulageois étant postérieure à l'Enquête Déplacements (novembre 2016-mars 2017). Les informations concernant les habitants de la Houve seront donc circonscrites au traitement des données INSEE, lorsque celles-ci peuvent être mises en perspective avec les données de l'enquête.

2,6 personnes par ménage en moyenne



47 %
des personnes travaillent



23 %
des personnes étudient



20 %
sont retraités



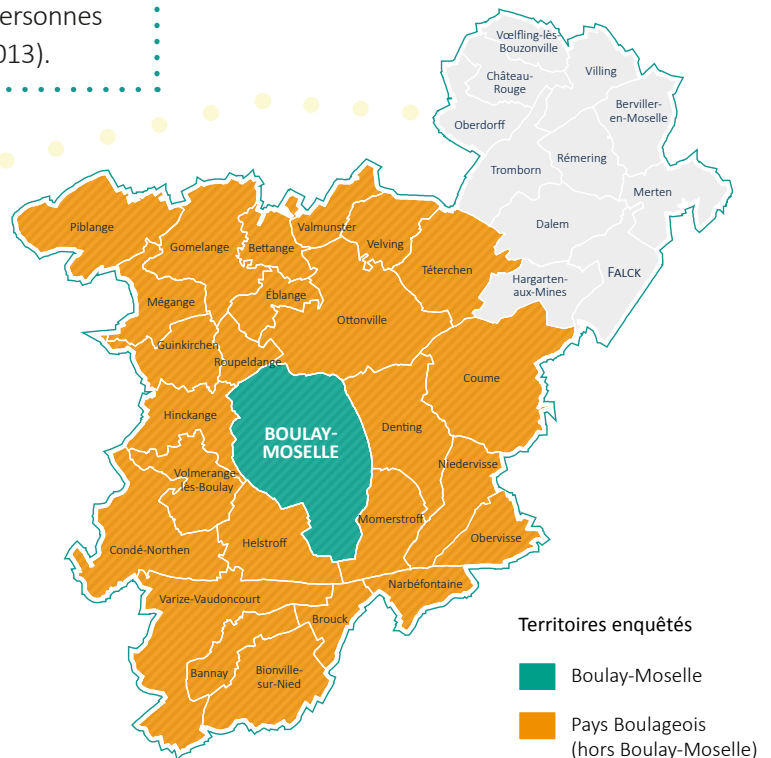
Dans la Houve, on compte 2,3 personnes par ménage, 26 % de personnes seules, 39 % de ménages composés de 2 personnes et 35 % de ménages de 3 personnes et plus (INSEE, 2013).

2 secteurs analysés dans le Pays Boulageois

Ces 2 secteurs correspondent à des « secteurs de tirage », c'est-à-dire des zones géographiques homogènes au sein desquelles un échantillon représentatif de 160 résidents minimum a été interrogé.

2 polarités de l'armature urbaine du SCoTAM concentrent 35 % de la population de la Houve et du Pays Boulageois :

- **Boulay-Moselle** : 1 bourg centre (5 600 habitants)
- **Falck** : 1 pôle relais (2 500 habitants).



49 minutes en moyenne pour se déplacer par jour dans le SCoTAM

- **En moyenne, un habitant du Pays Boulageois consacre 49 minutes à ses déplacements quotidiens réalisés uniquement dans le SCoTAM et parcourt 28 km.**

En comparaison, un habitant du SCoTAM passe 57 minutes à se déplacer dans ce territoire pour parcourir 20 km. Les habitants du Pays Boulageois font partie des habitants des intercommunalités qui réalisent les plus longues distances par jour dans le SCoTAM. Ces résidents de territoires périurbains sont plus éloignés des pôles d'emplois, des commerces et des services.

Des ménages équipés d'autant de vélos que de voitures



1,6 vélo par ménage en moyenne (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne)



1,7 voiture par ménage en moyenne (1,3 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne)



Des ménages très motorisés

- 60 % des ménages du Pays Boulageois disposent d'au moins 2 voitures (41 % en moyenne dans le SCoTAM)
- Cette part augmente si on exclut Boulay-Moselle : elle représente 67 % des ménages !

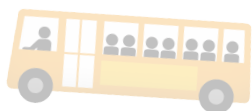


La moitié des ménages de la Houve possède au moins 2 voitures (INSEE, 2013). Seules les voitures possédées sont prises en compte par l'INSEE, à la différence de l'Enquête Déplacements qui recense l'ensemble des voitures disposées (possédées par le ménage et véhicules de fonction).

1 ménage sur 2 est équipé d'au moins deux vélos



- 49 % des ménages ont au moins 2 vélos, une part plus élevée que la moyenne dans le SCoTAM (35 %). Cette part est plus forte si l'on exclut Boulay-Moselle : elle représente alors 54 % des ménages.
- 1 400 personnes (10 %) déclarent réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine (du lundi au vendredi). C'est 8 % en moyenne dans le SCoTAM et à Metz Métropole. En réalité, il s'agirait plus d'une activité de loisirs réalisée le week-end, étant donné qu'aucun déplacement à vélo, réalisé par les habitants du Pays Boulageois, n'a été recensé en semaine par l'enquête.



Un usage des transports collectifs très minoritaire, essentiellement par les scolaires

- 13 % des habitants (1 700 personnes) affirment utiliser les réseaux de transports collectifs (TIM, Le Met' ou TER) au moins 2 fois par mois. Ce sont principalement des élèves du primaire et du secondaire. En comparaison, la moyenne s'établit à 28 % pour les habitants du SCoTAM.
- 87 % déclarent les utiliser « très peu » ou « jamais » pour 3 raisons principales : La moitié n'est pas motivée par ce mode, 22 % pointent les horaires qui sont, selon eux, inadaptés, 15 % indiquent que l'arrêt est trop loin de leur domicile.

L'offre de transports collectifs du SCoTAM centrée sur Metz Métropole ne permet pas de capter un plus large public que les scolaires dans le Pays Boulageois.

Combien de déplacements ?

 **4 déplacements par jour** en moyenne

C'est proche de la moyenne du SCoTAM (4,1 déplacements par personne et par jour).

 **10 % de personnes non mobiles** en moyenne

Cela correspond à la moyenne du SCoTAM.
Ce sont plutôt des femmes et des retraités.

 **34 % de personnes hypermobiles** en moyenne

C'est proche de la moyenne du SCoTAM (36 % d'hypermobiles).

La moitié des hypermobiles du Pays Boulageois travaille.

L'autre moitié concerne principalement des personnes qui étudient ou qui sont à la retraite.

Un déplacement, c'est l'action, pour une personne, de se déplacer d'un lieu à un autre pour un certain motif (travail, école, loisirs, etc.), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacement (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique.

La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et tous motifs confondus. Le nombre de déplacements comprend les déplacements internes au SCoTAM et les flux d'échanges avec les territoires extérieurs.

Les non mobiles désignent les personnes qui ont déclaré ne s'être pas déplacées le jour de semaine enquêté.

Les hypermobiles sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour.




Avec quels modes ?

54 900 déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM :

 **La voiture : 7 déplacements quotidiens sur 10 pour les habitants du Pays Boulageois.**

Cette part est très supérieure à celle des habitants du SCoTAM (60 %) et à celle des habitants de Metz Métropole (55 %).

 **La marche : une part de déplacements relativement plus faible.**
Les habitants du Pays Boulageois réalisent à pied **23 % de leurs déplacements quotidiens.**

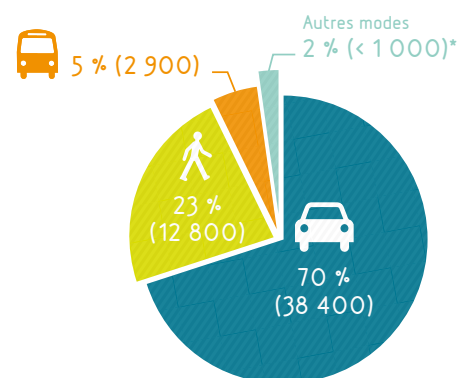
C'est davantage pour les habitants du SCoTAM (31 %) et les habitants de Metz Métropole (34 %).

 **Les déplacements en transports collectifs occupent une place minoritaire (5 %) dans leurs pratiques de déplacements.**

C'est 7 % en moyenne pour les habitants du SCoTAM.

Ces déplacements sont réalisés principalement en cars (TIM et TED) et autres autocars*.

*Autres lignes, en cabotage, périscolaire, occasionnel, transport à la demande.



 Voiture

 Marche

 Transports collectifs

Autres modes (fourgon, camion, engin agricole, taxi, etc.)

*Il s'agit d'un ordre de grandeur, le volume de déplacements étant insuffisant pour avoir une validité statistique.



La Houve-Pays Boulageois dispose d'un transport à la demande à vocation sociale « Soli'Bus ».

Mis en place en 2012, il est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et à celles en insertion professionnelle résidant sur le territoire de la Houve-Pays Boulageois. Ce service couvre un rayon de 40 km autour de Boulay et Falck. Depuis 2015, le nombre de trajets réalisés avec ce service est en hausse constante. Ce sont les usagers seniors qui sont les plus nombreux à l'utiliser même s'ils réalisent moins de trajets (1 400 trajets allers-retours en 2017) que les personnes en insertion professionnelle (1 600 trajets allers-retours).

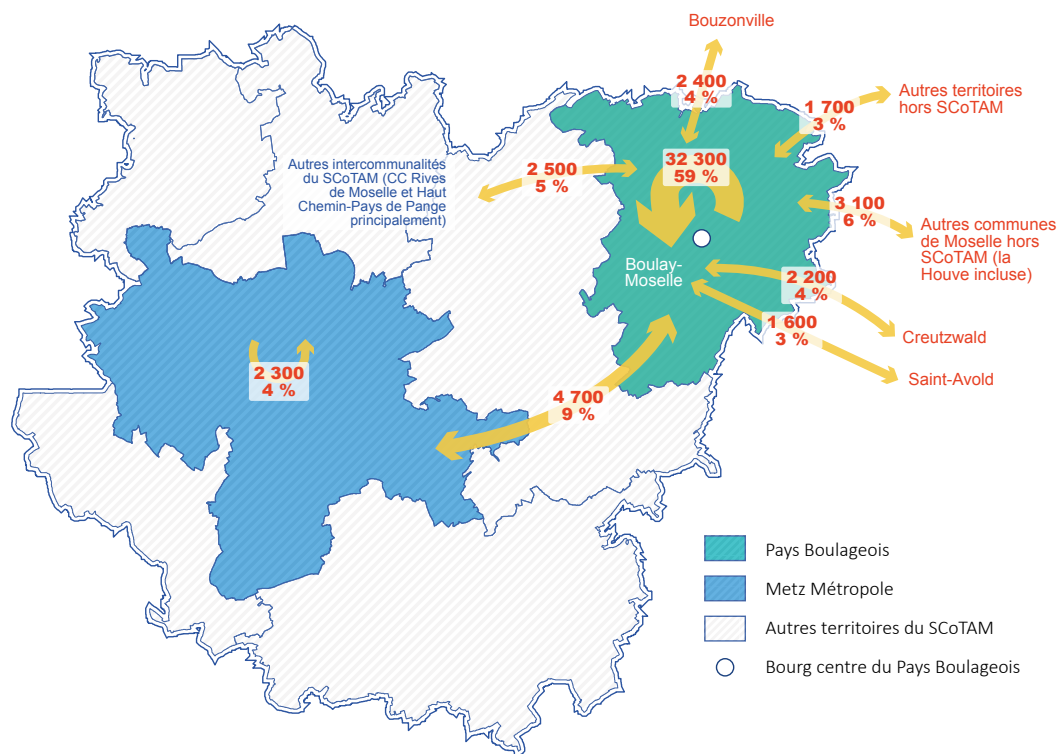
Quelle est la géographie de leurs déplacements ?

Les résidents du Pays Boulageois

Quels flux ?

Habitants du Pays Boulageois : 54 900 déplacements quotidiens

dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs



Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés. Les échanges entre 2 territoires sont la somme des déplacements réalisés dans les 2 sens par les habitants du Pays Boulageois.

Les échanges réalisés avec la Houve sont faibles (inférieurs à 1 000 déplacements/jour) par rapport à ceux effectués avec d'autres territoires dans le SCoTAM et à l'extérieur.

Le Pays Boulageois : un territoire attractif pour ses habitants.

Ils réalisent **plus de la majorité de leurs déplacements dans leur territoire**, soit **32 300 déplacements/jour**, dont :

- 45 % uniquement dans la commune de Boulay-Moselle ;
- 23 % entre Boulay-Moselle et les autres communes du Boulageois (deux sens confondus).

Metz Métropole : le territoire avec lequel ils échangent le plus !

Les habitants réalisent **4 700 déplacements/jour entre leur territoire et Metz Métropole** (deux sens confondus). Parmi eux :

- **1 900 sont effectués avec le secteur est de Metz Métropole** (Borny, Technopôle, Grange-aux-Bois) ;
- **1 500 avec le centre de Metz** (Ancienne Ville, Nouvelle Ville, Les Isles) **et ses quartiers limitrophes** (Sablon, Plantières Queuleu).

A ces échanges, s'ajoutent des **déplacements réalisés uniquement dans Metz Métropole (2 300 déplacements/jour)**.

En dehors du SCoTAM, les habitants du Boulageois échangent particulièrement avec 3 polarités à l'est de la Moselle : Bouzonville, Creutzwald et Saint-Avold.



Les habitants réalisent également des échanges diffus avec d'autres communes de Moselle (3 100 déplacements/jour).

De nombreux déplacements en dehors du bassin de vie.



En plus des 54 900 déplacements quotidiens, les habitants du Pays Boulageois réalisent 5 600 déplacements par jour exclusivement en dehors du SCoTAM (en origine et destination). Ces déplacements non liés au bassin de vie du SCoTAM ne sont pas pris en compte dans la répartition de la carte ci-dessus. 37 % sont réalisés pour le travail et plus de 20 % pour les loisirs. Près de la moitié (2 500 déplacements/jour) sont réalisés uniquement au sein de Bouzonville, Creutzwald et Saint-Avold.

Avec quels modes ?

○ Pour les échanges entre le Pays Boulageois et les autres territoires :














- **88 % des déplacements en voiture.**  **Ce mode est quasi exclusif (96 %) pour les échanges avec Metz Métropole.** Seule la ligne 4 du réseau TIM Metz-Creutzwald relie ces deux territoires.
- **11 % des déplacements en transports collectifs, principalement en cars TIM et autres autocars**  (autres lignes, en cabotage, périscolaire, occasionnel, transport à la demande) : Cela représente **2 000 déplacements/jour** (deux sens confondus) **entre le Pays Boulageois et les autres territoires.** Ils sont réalisés majoritairement avec **3 communes à l'est de la Moselle** (Bouzonville, Creutzwald et Saint-Avold).

○ Pour les déplacements réalisés dans le Pays Boulageois :

- **La voiture reste le mode majoritaire**  : elle représente **6 déplacements sur 10 dans le Pays Boulageois.** La marche représente 35 % des déplacements, les transports collectifs environ 3 % (moins de 1 000 déplacements/jour).
- **Dans Boulay-Moselle**  : **la marche, c'est 4 déplacements sur 10.** La morphologie de la commune, et en particulier l'éloignement des équipements scolaires par rapport aux quartiers résidentiels, favorise l'usage de la voiture pour ces déplacements réalisés exclusivement dans Boulay-Moselle.

Pour quels motifs ?

(en excluant le retour au domicile)

	Déplacements par jour	Parts des motifs de destination
Du Pays Boulageois vers...		
Metz Métropole	 Travail*	*
Bouzonville	 Accompagnement/garderie/ école/études/travail*	*
Creutzwald	 Travail/études/achats*	*
Déplacements dans...		
Pays Boulageois	 Loisirs : 4 600	25 %
	 Accompagnement** : 4 500	24 %
	 Achats : 3 400	18 %
	 Travail : 2 500	13 %
	 Garderie/école/ études : 2 200	12 %
Boulay-Moselle	 Achats : 2 500	27 %
	 Accompagnement** : 1 900	20 %
	 Loisirs : 1 700	18 %
	 Travail : 1 300	14 %
	 Garderie/école/études : 1 100	12 %

* Principaux motifs. Les volumes de déplacements sont insuffisants pour estimer précisément les parts des motifs.

** Le motif « accompagnement » correspond au fait d'aller déposer quelqu'un en un lieu donné ou d'aller le récupérer. Ces déplacements sont réalisés ici principalement pour accompagner ou récupérer les enfants à la garderie, l'école, le collège.

👤 **Les loisirs** : 1^{er} motif des déplacements internes au Pays Boulageois (25 %)

C'est 4 600 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire :

- 43 % sont réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrine » ou prendre une leçon de conduite ;
- 33 % pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives ;
- 20 % pour rendre visite à des parents ou des amis ;
- 4 % pour se restaurer en dehors du domicile.

🛍️ **Les achats** : 3^e motif des déplacements internes au Pays Boulageois (18 %)

C'est 3 400 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire.

Ils se répartissent de manière équilibrée entre 2 catégories : d'une part, les achats en grands magasins, supermarchés, hypermarchés et leurs galeries marchandes, et d'autre part les achats en petits et moyens commerce et drive-in.

👤 **Le travail** : 4^e motif des déplacements internes au Pays Boulageois (13 %)

C'est 2 500 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire.

Les déplacements pour les loisirs et les achats réalisés en semaine par les habitants sont effectués **principalement (70 % et plus) à destination de leur territoire***.

Les déplacements pour le travail sont plus diffus : 31 % à destination de leur territoire*, 28 % vers des territoires extérieurs au SCoTAM (principalement des communes de Moselle) et 26 % vers et dans Metz Métropole.

*Déplacements dans leur territoire ou de retour vers leur territoire.

Les résidents de la Houve

Quelle est la géographie des migrations domicile-travail ?

Les actifs résidents de la Houve réalisent en moyenne 3 400 migrations quotidiennes depuis leur domicile vers leur lieu de travail (données INSEE, 2015) :

67 % (2 300 actifs) se déplacent pour aller travailler dans une commune de Moselle qui peut être aussi leur commune de résidence. Parmi eux :

- 500 actifs travaillent dans une commune de la Houve-Pays Boulageois, dont 200 à Falck et moins de 100 à Boulay-Moselle ;
- 500 actifs travaillent à Creutzwald ;
- 300 actifs à Saint-Avold ;
- 200 actifs à Metz Métropole ;
- 200 actifs à Bouzonville ;

30 % vont travailler dans une commune allemande, soit 1 000 actifs (dont 400 à Sarrelouis) ;

la part restante (3 %) travaille au Luxembourg ou dans d'autres communes françaises hors Moselle.







La voiture est le mode quasi exclusif pour ces migrations domicile-travail.

Quelle est la géographie des migrations domicile-étude ?

Les scolaires et étudiants de la Houve réalisent en moyenne 1 400 migrations quotidiennes depuis leur domicile vers leur lieu d'étude (données INSEE, 2015). 90 % de ces migrations sont réalisées vers une commune de Moselle.

Une polarité ressort principalement, la commune de Falck : elle attire plus de 500 scolaires résidents de la Houve. **Creutzwald et Merten** en attirent entre 100 et 200, **Saint-Avold** moins de 100.

Que retenir ?

-  **Les loisirs, l'accompagnement et les achats** : 3 premiers motifs de déplacements des habitants du Pays Boulageois dans leur territoire ;
-  **Le Pays Boulageois, un territoire particulièrement attractif vis-à-vis de ses habitants pour les achats et les loisirs** ;
-  **Pour le travail, les déplacements des habitants du Pays Boulageois se répartissent entre plusieurs destinations** : Le Pays Boulageois, Metz Métropole et des communes de Moselle extérieures au SCoTAM ;
-  **30 % des migrations domicile-travail des habitants de la Houve sont effectuées avec l'Allemagne** ;
-  **La voiture, le mode quasi exclusif pour les échanges avec les autres territoires** ;
-  **L'usage des transports collectifs est plus ponctuel**, dépendant principalement des dessertes des cars du réseau TIM.

Quelles pistes creuser ?

- Faciliter les échanges avec les autres territoires** (Metz Métropole, les communes à l'est de la Moselle et l'Allemagne) **en encourageant de nouvelles pratiques de déplacements** : aménagement d'aires de covoiturage, articulation des offres de mobilités (transports collectifs, transport à la demande, covoiturage, vélo) au sein de pôles d'échanges intermodaux.
- Développer les déplacements doux** (à pied et à vélo) **au sein des villages et des polarités du territoire.**



L'enquête permet des exploitations plus fines sur des publics cibles ou sur un mode particulier en fonction des objectifs poursuivis.

Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/enquete
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM
Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), janvier 2019
Rédaction : Catherine FOURREL DE FRETTES
Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM
Sources : EDGT SCoTAM 2017

